

Procès-verbal de la réunion du groupe de travail décentralisé n° 1 du CRDG
« Orp-Jauche/Hélécine/Hannut/Lincent »
Mardi 1^{er} octobre 2014 à Hannut

Présents : Henri Bauwin et Mélissa Vanderbruggen (Commune d'Orp-Jauche), Yves Kinnard et François Smet (Commune de Lincent), Isabelle Husquinet, Briec Materné et Christian Delwiche (Commune de Hannut), Frédéric Ninane (Commune d'Hélécine), Didier Devillers (Province de Liège), Jean-Luc Biermez (SPW-DCENN), Stéphane Hubert (SPW-DNF-BW), Anne-Lise Laval (AIDE), Xavier Castiaux (Natagora Hesbaye médiane), Jean-Luc Mottin (Fédération Pêcheurs 2 Gette et affluents), Gilbert Michel (Fédération pêcheurs francophones de Belgique), Nicolas Rappe (CRABE), Vincent Legrand (FRW-Hesbaye liégeoise), Marie Burette (FRW-Brabant Hesbaye), François-Xavier Warnitz (Natagriwal), Isabelle Delgoffe, Cathy Delcorps et Jean-Marie Tricot (CRDG).

Excusés : Julien Gasiaux et Hélène Guion (Commune d'Orp-Jauche), Jean-Claude Hallet et Marianne Saenen (Défense de la Petite Jauce), Damien Winandy et Thierry Huchant (Comité environnement local de Lincent), Florence Degroot et Laurence Meens (Commune de Hannut), Marc Bastin et Jocelyne de Kerckhove (Province du Brabant wallon), Bernard Balon et Didier Moisse (Province de Liège), Cécile Colomb (SPW-DNF-Liège), Jean-Claude Krack (SPW-DNF-BW), Vincent Gooris et Isabelle Massart (IBW), Daniel Berlamont (Natagora Hesbaye médiane), Julien Taymans (Natagora BW), Roland Gaziaux (Fédération Pêcheurs 2 Gette et affluents), Pierre Houbotte (Fédération wallonne de l'agriculture), Anne Doguet (FRW-Hesbaye liégeoise), Mostafa Khalidi (Nitrawal) et Jérémie Guyon (CRDG).

Les mentions en rouge représentent des suites concrètes à donner à cette réunion (à court terme ou plus éloignées). Ces suites sont regroupées dans le tableau de suivi qui conclut ce PV, avec les partenaires concernés par chaque suivi .

Jean-Marie Tricot (JMT) remercie les participants pour leur présence et souligne que le GT est composé de personnes au profil diversifié et représentant les partenaires suivants du CRDG : communes, provinces BW + Liège, SPW, IBW + AIDE, associations locales et régionales, autres partenaires supra communaux.

Il explique les raisons de la mise en place de ces groupes de travail décentralisés : ils réunissent, en dehors des AG du CRDG, des acteurs de terrain concernés par des problématiques communes car proches les uns des autres sur le plan géographique.

1/Rappel général des outils et aides services du CRDG aux partenaires + évaluation

La liste de tous les services offerts par le CRDG a été envoyée en même temps que la convocation. **JMT** rappelle brièvement chacun et invite l'assemblée à faire part de son avis.

Echange

Xavier Castiaux, Natagora (XC) demande où en est la mise sous statuts de la réserve naturelle des Tournants sur la Bacquelaine à Lincent.

François Smet, Commune de Lincent (FS) répond tout d'abord que ce projet est issu d'un partenariat crucial entre la Commune de Lincent (pour l'acquisition), le CRDG (pour le diagnostic initial de qualité), Natagora (pour le diagnostic et les conseils de gestion) et le CRABE (pour les travaux de gestion). Le bail entre la commune et Natagora est en place depuis 2013 et les 1ers travaux ont commencé en 2012.

Christian Delwiche, Commune de Hannut (CD) demande si le CRDG dispose de nouvelles infos en matière de relevé des ouvrages d'art dégradés car **il souhaite programmer de nouveaux chantiers de restauration.**

Isabelle Delgoffe, CRDG (ID) répond que de nouveaux inventaires ne sont pas prévus à court terme. Elle ajoute que la Province de Liège a envoyé un courrier aux propriétaires concernés, sur base des données actuelles du CRDG. La suite réservée par lesdits propriétaires ayant reçu ce courrier ne nous a pas été communiquée. Didier Devillers demande de **recevoir une copie du dossier pour qu'il puisse communiquer un suivi au CRDG.**

Gilbert Michel, Fédération sportive des Pêcheurs francophones de Belgique + le Pêcheur Ghetois (GM) explique qu'un Comité local « Contrat de rivière » a été mis en place à Orp-Jauche dans le but d'effectuer de la surveillance des cours d'eau, des opérations de nettoyage et aider le CRDG dans l'inventaire des points noirs. Il rappelle en effet que le CRDG ne peut pas être partout à la fois et que le rôle des agents communaux est notamment de transmettre les atteintes relevées afin que les suivis s'opèrent.

Il signale au CRDG que suite aux dernières inondations, des travaux ont été effectués par le SPW et la Province du BW et que de ce fait quelques points noirs de l'inventaire du CRDG ont été résolus. **Il mettra l'inventaire à jour durant l'hiver 2014-2015.**

Jean-Luc Biermez, Service public de Wallonie (JLB) explique les travaux de création d'une mare sur le site de la zone d'expansion de crue du Henry-Fontaine à Hannut. L'aide du CRDG pour conseiller le SPW sur les aménagements spécifiques à faire pour les batraciens était indispensable. **Il reste à faire un bilan et une évaluation de la qualité de la zone.** JMT ajoute que Natagora a aussi contribué à la phase de diagnostic/recommandations.

JMT interpelle **Frédéric Ninane, agent constatateur à la Commune d'Hélécine et de Jodoigne (FN)** pour obtenir son avis sur les fiches de présentation des infractions environnementales réalisées par le CRDG.

FN répond que la Commune de Hélécine joint le lot des 7 fiches aux courriers d'avertissement en cas d'infraction. **FN** souligne qu'il est tout de même utile d'avoir un dialogue de vive voix avec le contrevenant.

2/ Rappel général de l'inventaire des points noirs du CRDG et rappel des stratégies d'approche pour leur résolution

ID présente l'inventaire du CRDG qui est en ligne et accessible via le site internet, *cf. en fin de PV : les divers liens pour accéder à l'inventaire du CRDG (PN résolus, non résolus et plantes invasives)*

Elle rappelle **l'interaction indispensable avec les partenaires du CRDG pour la mise à jour de ces données.**

Deux types d'atteintes sont présentées plus en détail et font l'objet d'échanges : les rejets d'eaux usées et les dépôts de déchets. En effet, 263 points noirs de ces types sont toujours encodés comme « non résolus » sur les 4 communes concernées par le groupe 1.

Enfin, **ID** précise que depuis 2001, ¼ des atteintes ont été résolues (moyenne en Dyle-Gette) : c'est encourageant, mais pas suffisant.

Echange

1° atteintes « rejets d'eaux usées » :

Anne-Lise Laval, Intercommunale AIDE (ALL) souligne qu'il faut distinguer les rejets publics (égouts) des rejets privés (habitations riveraines). Elle informe l'assemblée qu'une vingtaine de rejets publics ont été résolus par la pose récente du collecteur sur le ruisseau de Wansin à Hannut. **Elle transmettra les données au CRDG pour la mise à jour.**

JMT souligne que 65 % des rejets sont d'origine individuelle. Chaque rejet nécessite des recherches pour identifier l'habitation-source et la solution technique la plus appropriée pour raccorder cette habitation à l'égout, sans parler des aspects financiers qui peuvent constituer un frein pour les gens. On est parti, dans du cas par cas, pour de longues années.... C'est pourquoi, le CRDG conseille aux communes de **se concentrer d'abord sur les zones où la filière complète des structures d'assainissement (yc stations d'épuration) est en place**. Une 1^{ère} réflexion a été entamée entre le CRDG, la Commune de CSE et l'IBW à propos de la problématique des non raccordements des habitations à l'égout.

Pour les rejets d'égouts publics, **JMT** informe que le CRDG a mis en place une procédure de communication spécifique avec l'Intercommunale du BW pour s'échanger les données sur les points noirs du CRDG et sur les déversoirs d'orage mis en place par l'IBW (= points de raccordement entre égouts et collecteurs).

ID explique le cas d'un rejet collectif à Perwez où le collecteur est posé et la step en service depuis longtemps mais l'égout non encore raccordé au collecteur. La commune et l'IBW sont au courant de la situation et **des solutions sont en cours (= dossier pour le GT n° 2)**. Une autre situation se pose à Lincent, où un égout doit d'abord être restauré avant de pouvoir être raccordé au collecteur et à la step d'Orp-le-Grand. **Une réunion doit prochainement être organisée pour faire avancer ce dossier.**

2° atteintes « dépôts de déchets » :

L'exemple d'un dépôt de déchets composé de blocs de parpaings en béton sur le Henry-Fontaine à Orp-Jauche est présenté par **ID**. **GM** intervient : selon lui, le point noir est certainement résolu. **Il communiquera de nouvelles photos au CRDG**, pour comparer avec la photo figurant actuellement dans l'inventaire du CRDG en ligne.

ID souligne que la moitié des dépôts de déchets sont des déchets verts ou organiques et qu'il est plus facile d'effectuer des suivis directement après l'inventaire. Un nouvel inventaire a été effectué par le CRDG cet été et les données transmises directement aux partenaires. Elle rappelle la nécessité **d'opérer une réaction rapide** et elle demande aux partenaires communaux de **prendre des initiatives quand il s'agit de dépôts de matériaux inertes plus lourds**.

XC confirme la nécessité que les autorités **réagissent rapidement quand un dépôt de déchets est constaté** car les déchets s'accumulent très vite une fois le dépôt amorcé.

3° autres échanges à propos de l'inventaire des PN

Didier Devillers, Province de Liège (DD) rappelle toute la difficulté de résoudre les entraves dues aux arbres et branchages tombés à l'eau. Les riverains se déchargent le plus souvent de leur responsabilité en la matière. D'où la nécessité de **sensibiliser davantage les propriétaires riverains à ce sujet. Il transmettra dorénavant aux contrevenants la fiche de présentation du CRDG sur les infractions environnementales liées à l'entrave à l'écoulement.**

JMT et JLB confirment cette situation préoccupante : suite aux derniers épisodes de tempête, la Petite Gette à Orp-Jauche s'est retrouvée envahie de déchets de bois divers. Les gestionnaires provinciaux et régionaux ont dû procéder à un nettoyage complet du cours d'eau. Par ailleurs, le CRDG relaie de temps à autre aux gestionnaires la présence de bouchons naturels ponctuels renseignés par des riverains. Les gestionnaires peuvent alors intervenir rapidement, via leurs régies (entreprises habilitées à faire des travaux urgents d'entretien des cours d'eau).

XC demande s'il est possible d'interagir sur la carte des atteintes constatées.

ID répond que cela n'est pas possible : **en cas de constats, il faut prendre contact par mail ou par téléphone avec le CRDG pour lui transmettre les informations**. Elle explique que à Hannut, Olivier Lothier (ancien agent communal à Hannut) a ainsi permis de lever une série d'atteintes par une vérification particulièrement pointue *in situ*.

GM informe qu'il y a une réforme sur la législation relative aux missions des fédérations qui réunissent les sociétés de pêche. A ce titre, la Fédération sportive des pêcheurs de Belgique pourrait aussi jouer un rôle de surveillance des cours d'eau à Hannut, puisque son rayon d'action porte jusqu'à Oreye. **Il propose son aide pour l'inventaire de terrain.** **JMT** explique le CRDG a pu entamer une nouvelle prospection complète des principaux cours d'eau du bassin Dyle-Gette en 2014, mais seulement sur 6 communes. Les données pour Hannut datent de 2012. Il rappelle **l'importance de prendre des photos et d'effectuer le relevé en hiver quand la végétation est au plus bas.**

FN souligne la difficulté de repérer l'emplacement exact des habitations concernées quand les photos sont prises depuis le cours d'eau.

JMT propose que **le caractère prioritaire ou non prioritaire des nouveaux points noirs de l'inventaire du CRDG puisse être débattu au sein du GT**, avant approbation par l'AG du CRDG (= procédure prônée par le SPW).

3/ 1er suivi des engagements du programme d'actions 2014-2016 du CRDG

JMT rappelle que le programme a été approuvé en 2013 et signé en 2014. Le 1^{er} suivi doit donc déjà être opéré. Les suivis intermédiaires ne doivent pas être approuvés par les Collèges communaux : ce sera uniquement demandé lors de la 3^{ème} évaluation de suivi (= enquête de clôture) fin 2016.

Un tour de table est effectué : chaque partenaire présente brièvement son suivi 2014. Toutes les informations communiquées seront intégrées dans le tableau complet de suivi, qui sera mis en ligne. **Pour ce faire, les partenaires sont invités à remettre leur tableau complété en fin de séance ou dans les jours qui suivent la réunion.**

Echange lors du tour de table

Mélissa Vanderbruggen, gardien de la paix à la Commune d'Orp-Jauche (MV) signale une **nouvelle action prévue en octobre : la résolution d'un point noir « piétinement par le bétail ».**

GM demande à **JLB** si la Région wallonne peut aussi ajouter une intervention sur la Petite Gette à hauteur de l'autoroute E40 : **levée des embâcles naturels sous le pont de l'autoroute et pose de grilles afin que les embâcles ne puissent s'engouffrer sous le pont du TGV.**

JMT rappelle que les partenaires peuvent **ajouter de nouvelles actions prévues, en cours ou réalisées à la fin de leur tableau de suivi.**

ALL explique pourquoi l'Intercommunale AIDE n'a pas pris d'engagements dans ce programme d'actions-ci : le contentieux européens dû au retard pris pour l'assainissement des agglomérations de + de 10 000 EH et entre 2000 et 10 000 EH oblige l'AIDE à se concentrer sur 7 communes de la Province de Liège concernées par ces contentieux. Par la suite, le PASH prévoit la pose d'un collecteur sur le Henry-Fontaine (Grand-Hallet et Petit Hallet). **JMT** ajoute que la pollution du ruisseau de Poucet est préoccupante : cette zone est concernée par un régime collectif de moins de 2.000 EH (Cras-Avernas) et par un régime autonome (Poucet et Trognée). **Le passage à un régime collectif est souhaitable**, mais les critères de la SPGE ont été respectés à la lettre.

FN demande la **réalisation par le CRDG de posters spécifiques pour Héléciné**, à l'occasion des visites de la nouvelle station d'épuration en mars 2015 dans le cadre des Journées wallonnes de l'eau (ouverture exceptionnelle programmée par l'IBW à cette occasion).

FN nous informe qu'un **point noir sur un ouvrage d'art dégradé (OAD) est résolu à Héléciné**, l'autre pas car il s'agit d'un ancien vicinal (SPW) sur lequel cet ouvrage n'a plus d'utilité.

ID demande à **FN** de lui **communiquer les infos précises à ce sujet** pour pouvoir mettre à jour les données d'inventaire. Pour l'autre ouvrage, il est souhaitable de **démonter le pont s'il est en mauvais état et ne sert plus, mais quid du budget ?**

CD signale aussi une nouvelle action à Hannut : **il envisage des travaux de restauration des ouvrages d'art dégradés le long des cours d'eau** (voir plus haut) : le service Travaux va mettre certaines rénovations d'ouvrages d'art communaux à son budget.

Stéphane Hubert, SPW-DNF (SH) n'a pas d'engagements dans le PA 20104-2016. Il explique qu'il y aurait des **actions à entrevoir pour lutter contre des remblais en zones humides à Orp-Jauche et Ramillies.**

Francois-Xavier Warnitz, asbl Natagriwal (FXW) n'a pas non plus d'engagements. Il explique qu'il a beaucoup de contacts avec les agriculteurs, notamment pour l'installation de bandes enherbées ou fleuries, de fascines, pour l'application de MAE 8 (prairie de fauche). Sa structure peut aussi octroyer de l'aide dans le cadre des nouvelles législations suite à la réforme de la PAC (ex : le respect de la zone tampon de 6 mètres par rapport aux cours d'eau, surface de compensation écologique, tournières enherbées...).

Henri Bauwin, Commune d'Orp-Jauche (HB) souhaite qu'il ait accord entre les deux Provinces pour assurer la continuité des entretiens sur la Bacquelaine à Lincent et Orp-Jauche. **Il propose à la Province de Liège de contacter la Province du Brabant wallon.**

XC est impressionné par le nombre d'actions prévues au travers du programme du CRDG. Il est ravi que les problèmes environnementaux soient ainsi pris en charge par beaucoup d'intervenants. Natagora s'est surtout investi dans la gestion de la réserve naturelle des Tournants à Lincent.

Nicolas Rappe, asbl CRABE (NR) explique qu'ils ont pris en charge les travaux dans la réserve naturelle des Tournants. Il rappelle les services de l'asbl à savoir la prise de charge de chantiers avec 10 ouvriers en formation sur 10 mois (250 € par jour).

Yves Kinnard, Commune de Lincent (YK) insiste sur l'investissement financier souscrit par sa commune dans ce projet de réserve naturelle.

4/ Autres types d'atteintes le long des cours d'eau

ID explique que les échanges vont ici surtout concerner la lutte contre les plantes invasives, le piétinement des cours d'eau par le bétail et la pulvérisation des berges par les herbicides.

1° éradication des plantes invasives

JMT présente brièvement la carte des chantiers réalisés ces dernières années et les propositions de **Jérémie Guyon** :

- Petite Gette à la confluence avec la Bacquelaine : OK
- Piétrain à Jodoigne jusqu' à l'entrée de Orp-Jauche : il faudrait **prolonger sur Noduwez, mais par qui ?**
- Henry-Fontaine (+Poucet) à Hannut : **quelques rares sites à surveiller, mais par qui ? Cette surveillance pourrait se faire via le PCDN ?**
- Petite Gette amont (Perwez et Orp-Jauche jusque le Henry-Fontaine) : Floreco a fait des vérifications pour la Province BW mais aucun spot n'a été retrouvé en 2014. Les **quelques points de l'inventaire CRDG sur Orp-Jauche seront néanmoins à vérifier.**
- Pour la Petite Gette à Hélécin : **quelques chantiers sont à envisager en 2015**
- À Lincent, **FS** confirme qu'il n'y a pas de foyer signalé mais, il y a des **secteurs infectés sur la Petite Gette et la Bacquelaine sur le territoire d'Orp-Jauche.**

HB pose la question de savoir quelle commune a adopté un article dans son règlement communal pour l'interdiction de ces plantes. **CD** et **FS** répondent que Hannut et Lincent ont intégré le même article dans leurs règlements communaux. **HB souhaite dès lors le recevoir pour l'intégrer dans le règlement d'Orp-Jauche, avec son souhait qu'il soit intégré aussi dans le règlement de la zone de Police du Brabant wallon Est** dont sa commune fait partie (Hélécine, Orp-Jauche, Ramillies, Perwez, Jodoigne), pour plus de cohérence et d'harmonisation dans les règlements. **ID évoquera cette proposition lors de la réunion du groupe décentralisé n° 2 le 14 octobre à Jodoigne.**

2° pulvérisations par herbicides

ID rappelle que le feuilleton 2014 de la Lettre d'information du CRDG porte sur la réduction de l'utilisation des pesticides. De plus, les présentations power point de l'AG du 29 août, consacrées aussi à ce sujet, sont aussi accessibles sur le site du CRDG. Une rubrique spécifique a été créée sur le site web du CRDG (voir en fin de PV).

Elle rappelle que les cours d'eau sont dorénavant concernés par le respect de l'interdiction de pulvériser dans une zone tampon de 6 mètres au-delà de la crête de berge des cours d'eau, ainsi que sur les terrains revêtus non cultivables (voiries, trottoirs, pavés, graviers...) reliés à un système de collecte des eaux pluviales (grille, avaloir, filet d'eau...).

SH demande si les zones humides sont soumises à la même interdiction car il connaît une **zone de chasse de son secteur qui est régulièrement pulvérisée**. **JMT** le renvoie sur le site du CRDG pour obtenir une réponse et demande qu'il maintienne sa surveillance pour 2015.

3° piétinement des cours d'eau par le bétail

JMT rappelle que ce sujet vient aussi de faire l'objet d'un article dans la dernière LI du CRDG. Par ailleurs, une réunion sur le sujet sera organisée à Orp-Jauche le 18 novembre, spécifiquement à l'attention des 23 communes partenaires du CRDG.

5/ Evaluation du fonctionnement général du CRDG

JMT rappelle que le CA du CRDG a souhaité développer de nouvelles possibilités pour ses différents partenaires de se rencontrer, au-delà des seules réunions de l'AG.

Il a donc été mis en place plusieurs types de réunions pour renforcer le fonctionnement participatif au sein du CRDG:

- 1 réunion avec le secteur associatif du CRDG (le 12 septembre à Orp-Jauche : *l'implication des associations dans le CRDG*)
- 6 réunions de travail décentralisées (du 30 septembre 2014 à fin février 2015)
- 2 réunions thématiques avec les 23 communes (le 21 octobre à Lasne : *la gestion intégrée et sectorisée des petits cours d'eau + la protection des zones humides* ; le 18 novembre à Orp-Jauche : *la lutte contre l'érosion et le ruissellement agricole + l'aménagement des accès du bétail aux cours d'eau*)
- 1 assemblée générale avec un volet info/échange (le 29 août à La Hulpe : *les nouvelles règles et modes de gestion en matière de réduction des pesticides*)
- 1 journée d'info thématique (le 9 décembre à Waterloo : *la gestion des eaux pluviales en agglomération*)

Pour ce qui concerne la tenue des réunions des groupes de travail décentralisés, **JMT** propose une fréquence d'une réunion par an. Il souhaite que **l'OJ de ces réunions soit déterminé en concertation avec les partenaires, sur des thèmes ou projets qui n'ont pas été traités lors de cette 1ère réunion** (exemples : rejets individuels d'eaux usées, biodiversité, gestion des cours d'eau, inondations...). A noter que, **en 2016, la réunion du GT sera essentiellement consacrée à l'élaboration du PA du CRDG suivant (2017-2019) : d'ici là, tous les partenaires sont invités à alimenter une « boîte à idées » avec**

des nouvelles idées de projets ou actions qui pourraient être menées à l'échelle du territoire des 4 communes du GT.

Il propose un tour de table pour récolter l'avis de chacun sur ce type de réunion et le fonctionnement plus général du CRDG.

Echange lors du tour de table

De l'avis de tous, il ressort que la rencontre de ce jour a été perçue très positivement, car il est intéressant d'échanger sur des problématiques similaires, l'eau ne s'arrêtant pas aux frontières communales.

Jean-Luc Mottin, Fédération des Pêcheurs des 2 Gette + la Truite de la Petite Gette d'Hélécine (JLM) explique qu'il relaiera auprès des membres de son club les échanges tenus et le PV de cette réunion.

GM souligne que ces réunions permettent des échanges plus locaux.

JLB met en garde le CRDG vis-vis de la multiplication des réunions pour les partenaires supra communaux. **JMT** répond que les membres supracommunaux sont effectivement invités à cibler leurs présences en fonction des ordres du jour et de leurs disponibilités. Par ailleurs, la Cellule de coordination peut servir de courroie d'infos entre partenaires locaux et partenaires supracommunaux.

Briec Materne, Commune d'Hannut (BM) souhaite que l'on aborde des cas concrets, comme la manière dont certaines infractions sont résolues (par exemple : les rejets d'eaux usées). **FN** approuve cette suggestion.

ALL précise qu'elle est aussi souvent sollicitée par les autres contrats de rivière présents sur la Province de Liège. Elle apprécie toujours les réunions du CRDG lorsqu'elle a l'occasion d'y participer.

Marie Burette, Fondation Rurale de Wallonie-Hesbaye Brabant (MB) a apprécié de faire la connaissance de nouveaux acteurs de terrain. Elle est aussi intéressée par des exemples concrets de fonctionnement participatif qui aboutissent sur le terrain.

HB considère ce type de réunion comme utile. Cela permet de multiplier les contacts dans le sous-bassin de la Petite Gette. Il souhaiterait en particulier avoir plus de contacts avec les autres communes de sa Zone de Police, avec les autres gestionnaires des cours d'eau et les autres acteurs concernés par les coulées de boue.

FS estime que ce groupe de travail permet notamment de faciliter les échanges de savoirs et de pratiques entre sa commune (Lincet) et les autres communes situées sur les mêmes cours d'eau, en particulier Orp-Jauche.

Vincent Legrand, Fondation Rurale de Wallonie-Hesbaye liégeoise (VL) apprécie les compétences développées au sein du CRDG, notamment sur le plan du diagnostic, de l'aide service et de la participation citoyenne. Il explique que le CRDG peut être un acteur ressource dans ses missions de développement rural. Il fait remarquer que les 4 communes du GT n° 1 sont en PCDR.

On peut envisager des liens entre les projets des PCDR et le PA du CRDG (exemple : actions de restauration des ouvrages d'art dégradés le long des cours d'eau, avec financement possible via PCDR).

VL suggère aussi de **présenter le CRDG et ses missions dans les PCDN et les PCDR**, via des rencontres avec les partenaires PCDN et les CLDR. Il **souhaite aussi connaître comment va évoluer la mise en œuvre du PASH sur Hannut, car c'est un sujet sensible dans cette commune (voir plus haut)** . En particulier, il s'interroge sur l'éventualité de la mise en œuvre de l'assainissement autonome communal et du recours au lagunage.

FN souhaite faire un inventaire complet de la Petite Gette sur sa commune de Hélécinne (cours d'eau régional), car il ne s'occupe que de 400m de cours d'eau communaux . Il est confronté à un problème de sécurité, étant seul. Il y aurait donc nécessité de **collaborer avec les autres gestionnaires de cours d'eau que sont la Province du BW et la Région wallonne**.

Il souligne que ce groupe de travail engendre une émulation positive parmi les partenaires, avec un échange d'expériences intéressantes.

CD estime que cette réunion a permis des échanges positifs de données.

SH souligne l'importance de ces rencontres entre partenaires.

FXW explique qu'il travaille surtout avec les agriculteurs et qu'il est donc utile pour lui de **rencontrer d'autres types de partenaires**.

XC souligne que les membres de Natagora sont souvent des bénévoles et qu'il est content de rencontrer des professionnels du secteur. Il a pris conscience que les choses bougent dans la bonne direction, notamment par le biais d'une structure comme le CRDG.

NR est satisfait de cette réunion, notamment pour les contacts intéressants.

**Compte rendu rédigé par Cathy Delcorps et Jean-Marie Tricot
(Cellule de coordination CRDG) sur base des notes prises par
Cathy Delcorps**

Liens en rapport avec la réunion:

. Tableau récapitulatif de suivi de la réunion du 30/09/14 :
<http://crdg.be/site/images/stories/crdg/GT/D%C3%A9centralise/Groupe%201/Tableau%20suivi%20GT%201.pdf>

. liste des personnes invitées à la réunion du 30/09/14:
<http://crdg.be/site/images/stories/crdg/GT/D%C3%A9centralise/Groupe%201/liste%20des%20invit%C3%A9s%20G1.pdf>

. photos prises à l'occasion de la réunion du 30/09/14: <http://crdg.be/site/decentralise/693-gt-decentralise-nd1.html>

. liste des outils et aides-services du CRDG aux partenaires
<http://crdg.be/site/images/stories/crdg/GT/D%C3%A9centralise/Groupe%201/outils-aide%20service%20aux%20partenaires.pdf>

. tableau de suivi du PA 2014-2016 du CRDG complété pour l'année 2014 (uniquement GT décentralisé n° 1):

<http://crdg.be/site/images/stories/crdg/GT/D%C3%A9centralise/Groupe%201/Suivi%20PA%20GT1.pdf>

. les 7 fiches "infractions environnementales" du CRDG :

http://www.crdg.be/site/index.php?option=com_content&view=article&id=563:fiches-incivilités&catid=111:informationsthématiques&Itemid=342

. nouvelles règles et modes de gestion en matière de réduction des pesticides:

[pour accéder aux 3 présentations power point du 29 août 2014](#)

pour accéder aux feuillets 2014 de la Lettre d'info du CRDG, consacré à la réduction des pesticides en Région wallonne : [LI n° 18 \(avril 2014\)](#) - [LI n° 19 \(juin 2014\)](#) - [LI n° 20 \(septembre 2014\)](#)

. contrôle de l'accès du bétail aux cours d'eau: <http://www.crdg.be/site/thematique-qualite/686-du-nouveau-pour-la-cloture-des-berges-des-cours-deau.html>

Liens en rapport avec l'inventaire des points noirs du CRDG et la lutte contre les plantes invasives :

- *Inventaire CRDG Points noirs actuels* : <http://bit.ly/1uWkFCR>
- *Inventaire CRDG Points noirs résolus* : <http://bit.ly/1wHxC7Q>
- *Inventaire CRDG Plantes invasives (*)* : <http://bit.ly/1wHy4Tx>
- *Cartes synthétiques de l'inventaire CRDG de la Balsamine de l'Himalaya et de la Berce du Caucase (*)* :
<http://http://crdg.be/site/images/stories/crdg/GT/D%C3%A9centralise/Groupe%201/Cartes%20synthese%20BC%20BH.pdf>
- *Carte synthétique des chantiers d'éradication de la Balsamine de l'Himalaya* :
<http://crdg.be/site/images/stories/crdg/GT/D%C3%A9centralise/Groupe%201/Bilan%20PI%202014.pdf>
- *Bilan et perspective des chantiers "plantes invasives" dans les 4 communes du GT n° 1* :
[http://crdg.be/site/images/stories/crdg/GT/D%C3%A9centralise/Groupe%201/Bilan%20Invasives%20\(G1\).pdf](http://crdg.be/site/images/stories/crdg/GT/D%C3%A9centralise/Groupe%201/Bilan%20Invasives%20(G1).pdf)

(*) à noter que ces cartes de l'état des lieux des plantes invasives en Dyle-Gette n'intègrent pas le fait que des vallées font l'objet de chantiers d'éradication achevés (après 3 ans) ou en cours (après 1 ou 2 ans)